

# Du baroque... Musique !

« Il faudrait une fois – je ne saurais si j’aurai le temps – parler de musique dans les marges » [\[1\]](#).  
(Jacques Lacan, *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*)

*Du baroque...* On connaît la chanson. Dans *Encore*, Lacan le sous-pose : « je me range plutôt du côté du baroque » [\[2\]](#). Une note dont il veut bien se jouer, car dans le baroque : « tout est exhibition de corps évoquant la jouissance » [\[3\]](#). Mais pas de rapport sexuel ! Il s’agit là d’une orgie, à la copulation près. De fait, le baroque, « c’est la régulation de l’âme par la scopie corporelle » [\[4\]](#). C’est alors que Lacan détonne, en avant la musique, mais pas du *tout* ! La psychanalyse, au-delà de la *maîtrise*, relève de ce qui « se satisfait du blablabla » [\[5\]](#). C’est pour ça, nous dit-il, qu’il faut « avoir un peu d’oreille, comme pour la musique » [\[6\]](#)... plutôt baroque !

En musique, le baroque rassemble tout un tas de production très différentes entre elles : il n’y a pas de rapport. Les artisans baroques s’offrent ainsi à l’art de l’irrégularité dans un maniement de la dissonance, soit du fait *de ne pas sonner avec*. La musique devient baroque lorsque « l’harmonie est confuse, chargée de modulations et dissonances, le chant dur et peu naturel, l’intonation difficile, et le mouvement contraint » [\[7\]](#). Extravagante, inquiétante, incompréhensible, la musique baroque se connote ainsi au bizarre, à l’étrange.

Déjà en 1600, la musique baroque dérange. Artusi fustige ainsi Monteverdi du long de ses cinq traités. Sa musique est hors règle. Quel scandale ! Dans la musique traditionnelle, la musique se règle à partir d’un usage pour tous de la loi harmonique. Obéissant au *cantar parlando* [\[8\]](#), la dissonance, préparée et résolue dans l’harmonie, se limite ainsi par l’ensemble.

Monteverdi ose une musique imparfaite. D’un *pas-tout* dans

l'harmonie, la dissonance résonne mais ainsi à l'imprévu : elle possède l'auditeur. D'une lecture à la règle, Artusi lit les madrigaux de Monteverdi dans la *maîtrise*. Il n'hésite pas en bon maître à corriger son élève, mais, ce faisant, il néglige le corps. S'adonnant au *parlar cantando* [9], Monteverdi use de la dissonance sur les mots pour que ça sonne, consone et résonne à l'oreille. Un savoir-faire qui se trouve donc au plus près de *lalangue*. Pour Lacan, *lalangue* affecte d'abord l'être parlant, marquant ainsi le corps de ses « effets qui sont affectés » [10]. L'artisan Monteverdi use de son maniement de la dissonance pour que dans la musique : *ça parle en-corps*.

Barbare, la musique de Monteverdi touche de trop Artusi parce qu'elle se joue de *l'Un*. Les sens sont tous devenus fous, dit-il. Monteverdi n'est pas fou du *tout* ! Lacan habille le baroque de « tout ce qui délire » [11]. Et si une simple dissonance pouvait faire l'effet d'un tressaillement du corps exalté, soit de tout ce qui délire. Le signifiant donc à la lettre, « en tant que production de jouissance » [12]. Dès lors, une musique se jouit, ça s'écrit.

L'interprétation opère par équivoque, nous dit Lacan. Or, pour que ça sonne, résonne et consonne, « il faut que le corps y soit sensible » [13]. Il suffirait d'une note, « celle qui ne compte que si l'on joue sur votre clavier de jouissance » [14]. Parler de musique dans les marges, c'est peut-être ce que nous propose Lacan : *dans la musique, ça parle en-corps* ! Pour lire ce qui se jouit de la parole, encore faut-il que ça résonne. *Du baroque* donc... Musique !

[1] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, p. 105.

[2] *Ibid.*, p. 97.

[3] *Ibid.*, p. 102.

[4] *Ibid.*, p. 105.

[5] *Ibid.*, p. 53.

[6] *Ibid.* p. 53.

[7] Rousseau J.-J., *Dictionnaire de musique*, Paris, Veuve Duchesne, 1768.

[8] De l'italien : *parler en chantant*, première pratique formulée par Zarlino qui vise la compréhension du texte à partir des préceptes.

[9] De l'italien : *chanter en parlant*, seconde pratique instaurée par Monteverdi servant le texte par l'expression pour provoquer les affects.

[10] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, *op. cit.*, p. 127.

[11] *Ibid.*, p. 105.

[12] Hulak F., *La Lettre et l'œuvre dans la psychose*, Toulouse, Érès, 2014, p. 167.

[13] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le Sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 17.

[14] Alberti C., « Inconscient transférentiel / inconscient réel », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris 8, cours du 19 février 2019, inédit.